



Proble de cheque a la famille

Par **cicycecile**, le **14/01/2010** à **18:46**

Bonjour,

il vient de me tombée dessus un probleme que je ne peux ou ne sais pas comment résoudre aidez moi

je vous explique:mon père m'a retrouver au bout de 33 ans quand il ma retrouver je n'avais pas de dents (problemes de grossesse)ou peux.il ma proposer de me payer un peu mon dentite ,ce qu'il a fait il m" a envoyer 2 chèque de 500 euros qu'il a rempli et signer avec l'ordre au nom de mon dentiste que j'ai remis moi meme en main propre au dentiste.Le premier du chequier de sa concubine et le 2 eme a son nom toujours dument rempli.

1 mois plus tard alors que le dentiste a encaisser les cheques nous nous sommes disputer au telephone vu qu'il habite a 450 kilometres de mon domicile

sa concubine a telephoner a mon dentiste pour recupere les cheques en se faisant passer pour moi mais cela etait trop tard les cheques etait deja a la banque et encaisser.elle a envoyer une lettre a mon dentiste pour lui demander de lui rendre les cheques qu'il n'avait pas le droit vu que soit disant j'etais une amie qui lui conseiller mon dentiste pour le remplacement de ces couronnes alors qu'il ne la jamais rencontrer et que c'etais pour moi les couronnes .elle a stipuler dans sa lettre que si mon dentiste ne lui donner pas les cheques ,elle porterais plainte aupres du procureur de la république

on ma conseiller de lui faire un courrier lui rappelant que les cheques etait pour mes dents et qu'il sagissait d'un cadeaux et que je rembourserais quand mes ressource me le permettrait

ma question est

Est ce que j'envoi ce courrier et j'en donner une copie a mon dentiste?

et qu'est ce que je peux faire pour proteger mon dentiste et moi meme si il fait une opposition

vu qu'il ment parce ce que ce n'est ni voler ,ni perdu et ni de la fraude ?

je ne sais pas trop quoi faire je suis perdu

merci por toutes reponses